

Réunion du 4 juillet 2016

L'an deux mille seize, le 4 juillet à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY JOPPE Béatrice, Mme MAURICE Bernadette, Mr LEBLANC Xavier Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mr RAGOT Nicolas, Mr VANSANTBERGHE Pascal.

Absents : Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme ORSINI Frédérique, Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc.

Absente excusée : Mme LEGRIS Corinne, procuration à Mme DESVOY JOPPE Béatrice

Date de la convocation : 30 juin 2016

Secrétaire de séance : M. PONSIGNON Daniel

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 6 juin 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Entretien des Voiries Communales

Suite à l'élaboration du budget et la volonté du Conseil Municipal de réaliser l'entretien d'une partie de la voirie du village, les rues suivantes ont été retenues pour être en réfection cette année :

- Chemin de l'Issue : remise en état, enduit bicouche
- Chemin des moissons : re-profilage des rives, bicouche
- Petite Rue : pose de bordurettes entre la rue Maria Galland et la rue des Auches Chevines, bicouche

La réfection d'une partie de la rue des Auches Chevines, face aux Cidex, n'a pas été retenue dans le programme 2016 et fera l'objet de travaux plus conséquents l'an prochain, avec nécessité de reprise en profondeur.

A ces réfections, s'ajoutent les premiers aménagements de sécurité, à savoir :

- Pose de coussins Berlinois Allée du Château

- Pose d'un giratoire au croisement rue de l'Eglise, rue Haute et rue des Vignes

Après sollicitation de 4 entreprises de BTP et proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil décide de retenir l'entreprise COLAS Est pour un montant de 25 914.96 Euros HT.

Vote : 6 pour

Mr Xavier LEBLANC n'ayant participé ni aux débats, ni au vote.

Subventions

Le Département, dans le cadre des amendes de police, ainsi que la Région Grand Est ont été sollicités pour ce programme de réfection et de sécurisation.

Stationnement Grande Rue

Dans la recherche de sécurisation de la Grande Rue et après divers essais de chicanes dont l'emplacement n'a pas encore été validé, il a été constaté que certains stationnements empiètent trop sur les trottoirs et obligent les piétons à marcher sur la chaussée.

Le principe de stationnement à cheval sur les trottoirs a été retenu afin de libérer ceux-ci pour les piétons et les poussettes.

La commission Sécurisation proposera les emplacements de stationnement en fonction des largeurs de trottoir. Ces emplacements seront marqués au sol afin d'être respectés.

Vote : 7 pour

Information Défense Incendie

Une nouvelle réglementation entrera en vigueur début 2017 concernant la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Elle sera déclinée par département sur décision du préfet. Celle-ci définira les nouvelles règles en terme d'implantation des poteaux d'incendie ou autres moyens de lutte (réserve, ...) en fonction des risques et classification des habitations et locaux à protéger.

La première étape consistera à identifier, collecter et référencer toutes les ressources en eau dans une base de données accessible aux pompiers.

Ensuite, il conviendra de fournir annuellement l'état de bon entretien de ces ressources (poteaux, réserve, ...) par un prestataire autre que celui chargé de la distribution d'eau potable.

Enfin, sur conseil technique du SDIS (Service Département d'Incendie et de Secours), il sera vraisemblablement nécessaire de réaliser des aménagements afin de garantir une ressource en eau accessible en tous points de la commune selon la classification des locaux à protéger.

Questions diverses

- Le jury du concours des villages fleuris passera dans la commune le mardi 12 juillet à 10h45.

- Les festivités proposées pour le 14 juillet seront identiques à celles de 2015.
- Un état des dépenses de fonctionnement liés au Centre Culturel va être réalisé afin d'adapter éventuellement le montant des locations.
- Un remboursement de 94,09 euros sera effectué pour couvrir les frais engagés lors de la cérémonie « Verdun 1916 - 2016 » (montgolfières, friandises, cadeaux souvenirs aux enfants)
- Urbanisme :
 - 1 DP pour une isolation extérieure rue Haute
 - 1 DP pour une modification de façade rue Maria Galland

AGENDA

Prochain conseil municipal le lundi 5 septembre 2016 à 20h30

Séance levée à 22h45